

## **Règlement du Tournoi du Héron 1 et 2 juin 2019**

### **Règlement particulier.**

Le tournoi du Héron se déroulera selon les règles de la FFbAd et de ce règlement particulier. Tout participant doit être en règle avec la Fédération et être en possession de sa licence compétition.

Le Juge Arbitre sera Stéphane Byttebier.

Le tournoi sera géré sur badnet mais les inscriptions seront à envoyer par courrier.

La compétition se déroulera à la salle Marcel Cerdan sur la commune de Villeneuve d'Ascq.

La compétition est ouverte aux joueurs classés de N3 à NC à partir de cadet.

La tenue de badminton doit être conforme aux circulaires de la FFbAd. Exigée pour les joueurs comme pour les coachs.

L'équipe doit être composée au minimum d'une femme et de deux hommes et au maximum 2 femmes et de trois hommes.

Catégories : N3/R4, R5/R6, D7/D8, D9/P.

C'est le meilleur classement d'un membre de l'équipe que ce soit en simple dame et homme, en mixte dame et homme et double homme qui est retenu pour la catégorie.

Exemple : Benoit D7/D7/D8, Louis D8/D7/D9 et Camille R6/D8/D8, l'équipe jouera en R5/R6 car le meilleur classement est celui de Camille en SD.

### **Inscriptions.**

La date limite d'inscription est fixée au dimanche 17 mai 2019.

Mise à jour du classement au jour du tirage au sort le 23 mai.

Le tirage au sort aura lieu le 23 mai et les convocations seront disponibles dès le 27 mai 2019 sur le site du BVA: <http://bva-club.fr>

Le montant des inscriptions est fixé 45€ par équipe, quel que soit le nombre de présents dans l'équipe. Il faut ajouter 2€ par personne pour la cotisation fédérale. Donc si équipe de 3 joueurs, ajoutez 6€ au chèque.

Les chèques seront libellés à l'ordre du Badminton Villeneuve d'Ascq et devront être envoyés à Aline LECONTE, 26 rue Anne Josèphe du Bourg, V.d'Ascq 59650.

Aucune inscription ne sera prise en compte par téléphone ou par mail.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans le paiement.

Toute modification ou annulation devra être faite par mail à [secretaire@bva-club.fr](mailto:secretaire@bva-club.fr).

Pour un forfait déclaré après cette date, les droits d'engagement ne seront remboursés qu'après réception d'un justificatif, de préférence avant la compétition.

Chaque participant est tenu de connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré «forfait» après la date de tirage au sort. Tout forfait annoncé après le tirage au sort devra être justifié auprès de la Ligue Hauts-de-France Badminton par courrier à Maison des Sports, 367 rue Jules Guesde, 59650 Villeneuve d'Ascq (Tél : 03.20.91.18.02) ou Email dans un délai imparti de 5 jours après la compétition ou auprès du Juge-arbitre le jour de la compétition.

En cas de forfait dans une équipe rendant le minimum des joueurs non atteint l'équipe est WO au complet.

Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

Aucune spécification horaire ne sera prise en compte lors des inscriptions.

### **Organisation.**

Le nombre d'équipe est limité.

Tableaux susceptible d'être fusionnés en fonction du nombre d'inscrits. Si besoin suppression d'une catégorie.

Nombre de match par joueur par jour est de 8.

Le tournoi ne pourra commencer avant 7h30 et le dernier match de l'échéancier ne pourra dépasser 21h le samedi et 19h le dimanche.

Si le nombre d'inscrits dépasse la capacité d'accueil la sélection se fera à la date d'inscription envoyée et payée.

Après chaque rencontre la feuille de match devra être vérifiée par les joueurs avant la remise à la table de marque.

### **Compétiteurs.**

Le compétiteur est le seul responsable de son inscription et ne pourra se retourner contre les organisateurs.

Le partenaire d'un défaillant devra prévenir par écrit l'organisateur de son choix (nouveau partenaire ou non-participation).

A partir du tirage au sort, le 23 mai, aucun remboursement ne sera effectué pour les forfaits non justifiés (courrier avec certificat médical).

Chaque joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisants de volants ainsi que tous les accessoires nécessaire à son match.

### **Le jour J.**

Les compétiteurs devront se présenter à leur arrivée à la table de pointage et ce chaque jour de compétition. Tout joueur pointé sera considéré comme présent.

L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation initiale prévu. Tout compétiteur non présent sera déclaré forfait par WO.

Les équipes disposent de trois minutes entre l'appel et le début de la rencontre.

Passé un délai de 3 minutes, les joueurs non présents sur le terrain seront éliminés quel que soit le niveau de la compétition.

Les volants seront testés dès l'arrivée des joueurs sur le terrain.

Les volants sont à la charge partagée des joueurs (finales comprises). Le volant de référence est le Babolat 2 (en vente dans la salle).

Seul, auront accès au plateau, les joueurs appelés, les officiels, les organisateurs et les coachs (maximum 2 et uniquement pendant les arrêts de jeu).

Les matchs seront auto-arbitrés. A tout moment du jeu, un joueur pourra faire appel au juge arbitre qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).

Le temps minimum de repos entre deux matchs consécutifs, pour un même joueur, est de 20 minutes.

Les récompenses pourront être données à la fin de chaque finale.

Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou incident, à l'intérieur et aux abords des gymnases.

Bonne compétition à tous.

**Le Badminton Villeneuve d'Ascq**

Renseignements: au 06.05.18.03.16 (Aline LECONTE) ou sur [secretaire@bva-club.fr](mailto:secretaire@bva-club.fr)

